

## Le nouveau Zwin est en chantier

**Le Zwin va subir une véritable métamorphose. La Province de Flandre occidentale, propriétaire de la réserve naturelle provinciale du Zwin, et l'Agentschap Natuur en Bos de la région flamande (ANB – Agence pour la Nature et la Forêt), propriétaire de la plaine du Zwin, souhaitent en faire un nouveau projet touristique-éducatif contemporain. En 2008, la Province et l'ANB ont conclu un accord de coopération à cet effet et se sont efforcés de développer une vision de projet. Cette vision doit amener à la création, d'ici 2012, d'un Zwin entièrement rénové, en tant que « centre écotouristique d'éducation à la nature ».**

**Eléments marquants du projet : un nouveau *Centre pour visiteurs*, qui remplacera les bâtiments vétustes d'aujourd'hui, et un *Centre d'observation* offrant une vue panoramique sur la plaine du Zwin. Le coût des travaux est estimé à plus de 16 millions d'euros. Le Zwin restera ouvert au grand public durant les transformations. De nombreux travaux d'entretien ont déjà été réalisés et une nouvelle cafétéria a été ouverte.**

### Historique

Le Zwin est et reste l'une des principales attractions naturelles touristiques de notre littoral. En 2006, la Compagnie 'Het Zoute' a vendu deux parties du domaine du Zwin à l'Etat : la plaine du Zwin avec ses dunes à oyats (180 ha) à l'Agentschap Natuur en Bos, et le parc ornithologique, soit l'actuelle réserve naturelle provinciale du Zwin (18 ha) à la Province de Flandre occidentale.

La Province de Flandre occidentale et l'ANB – Région flamande ont conclu en 2008 un accord portant sur une coopération concrète et intégrée en ce qui concerne le Zwin. Une organisation inter-administrative a également été mise sur pied pour le développement du projet Zwin, avec comme partenaires au projet l'Afdeling Kust (Division Littoral) de la MDK (Agentschap Maritieme Dienstverlening en Kust - Agence de la Prestation de Services maritimes et de la Côte) – en raison du réaménagement de la digue dans le cadre de l'extension du Zwin – ainsi que la commune de Knokke-Heist.

### Extension

Le 13 mars 2009, suite à l'avis de la Commission internationale du Zwin et des Traités de l'Escaut conclus entre les Pays-Bas et la Flandre, et compte tenu des recommandations du rapport international d'impact sur l'environnement, le gouvernement flamand a décidé d'étendre de 120 hectares la zone intermaréale du Zwin en déplaçant la digue internationale vers l'intérieur des terres dans une partie du polder Willem-Leopold. Les exploitations agricoles qui utilisent ces terres bénéficieront de dédommagements raisonnables et d'autres mesures de soutien.

Le Projet écotouristique d'éducation à la nature du Zwin comprend la Réserve naturelle provinciale (l'ancien parc ornithologique) et le Domaine naturel régional (la future réserve naturelle flamande) ainsi que les digues et les dunes qui entourent la plaine du Zwin.

Vu le concept du projet et la situation de la plaine du Zwin soumise aux marées, ce projet requiert toutefois une approche transfrontalière et des partenaires du côté néerlandais. Plus largement, le projet couvre l'ensemble des zones naturelles entre les stations balnéaires urbanisées de Knokke-Heist et Cadzand-Bad, familièrement appelées 'Natuurcomplex Zwin'.

**« Un nouveau centre pour visiteurs, telle une perle dans le complexe du Zwin, reliée à un collier de postes d'observation entourant la plaine du Zwin ».**

#### Centre pour visiteurs

La voie d'accès centrale vers la zone de projet (la Réserve naturelle du Zwin et la plaine du Zwin) est le nouveau Centre pour visiteurs. Les bâtiments et infrastructures extérieures délabrés et vétustes de la réserve naturelle, sources de restrictions d'exploitation onéreuses et polluantes, vont être démolis.

Le nouveau Centre pour visiteurs remplira une fonction importante d'accueil touristique pour la région du Zwin et servira en outre de portail d'accès à la région plus vaste du Zwin. Une partie de ce Centre pour visiteurs sera accessible gratuitement aux visiteurs de la région du Zwin et leur fournira toutes les informations utiles. Une cafétéria spacieuse avec terrasse sera directement accessible depuis la réception ou l'extérieur.

L'attrait écotouristique du projet Zwin sera payant. Le Centre pour visiteurs sera doté d'une salle aménagée pour recevoir des expositions permanentes et temporaires. On y trouvera également des informations interactives d'éducation à la nature sur le Zwin et sa région.

Le Centre pour visiteurs pourra également accueillir des activités d'éducation à la nature et à l'environnement, ainsi que des séminaires d'un jour, axés sur l'expérience de la nature, le développement de la nature et la durabilité. L'on étudie encore d'éventuelles possibilités d'hébergement dans le cadre de ces programmes d'éducation à la nature.

#### Aéroport international pour les oiseaux

Le Zwin constitue une étape unique en Europe pour les oiseaux migrateurs. C'est pourquoi le Projet écotouristique d'éducation à la nature du Zwin répond à la devise : « Le Zwin : aéroport international pour les oiseaux ». Naturellement, les autres aspects de la nature et des écosystèmes du Zwin bénéficient aussi de toute l'attention qu'ils méritent.

Après la démolition de l'infrastructure existante, l'on s'attachera en priorité à la réhabilitation du milieu naturel et au développement de la nature dans la Réserve naturelle du Zwin. La colonie de cigognes en liberté sera maintenue et de nouveaux espaces aquatiques seront aménagés. Les oiseaux en cage seront limités à une sélection didactique et précieuse d'oiseaux typiques du Zwin, qui recevront un nouvel abri adéquat.

#### Centre d'observation

Un Centre d'observation « all-weather » sera construit dans la digue (à son point d'inflexion), lequel sera accessible depuis la Réserve naturelle du Zwin, même pour les personnes en fauteuil roulant.

Dans ce Centre, des observations et prévisions concernant des aspects de l'avifaune et autres du Zwin seront commentées de façon captivante et actuelle (informations en temps réel). Le Centre d'observation sera la seule voie d'accès (du côté flamand) à la plaine du Zwin et sera le point de départ de balades individuelles – sur des circuits pédestres aménagés – ou guidées dans la plaine du Zwin.

Le Centre d'observation sera la perle essentielle du collier de postes d'observation à aménager sur un nombre restreint de sites intéressants, sur les digues et dans les dunes entourant la plaine élargie du Zwin. S'ils ne sont pas accessibles depuis la plaine du Zwin, ils le seront à partir des sentiers de loisirs accessibles au public qui entourent le Zwin. Ce « collier de perles » transfrontalier reliera des postes d'observation flamands et néerlandais entre eux et avec le Centre pour visiteurs situé dans la Réserve naturelle du Zwin.

#### Timing et coût

La Province de Flandre occidentale et l'ANB espèrent pouvoir démarrer l'exploitation de la nouvelle infrastructure principale à la mi-2012.

Le projet veut donner le ton en matière de durabilité : consommation énergétique (bâtiment à faible niveau énergétique), matériaux, gestion des ressources en eau, gestion durable et mobilité durable. Dans tout le domaine du projet, cet aspect est clairement exposé au visiteur comme un thème à part entière.

Le projet global est estimé à plus de 16 millions d'euros. Outre le propre financement, les partenaires au projet (l'ANB, la Province, MDK) comptent sur le soutien de tiers. Plusieurs aspects du projet cadrent avec des programmes européens et des programmes d'innovation du produit touristique sur la côte : des demandes de subventions pour des sous-projets sont déposées auprès des fonds européens et l'on fait également appel au KustActiePlan (Plan d'action côtier) KAP III. En raison du rôle d'exemple en matière de faible consommation énergétique, la commune de Knokke-Heist participe financièrement au Centre pour visiteurs.

#### Approche

Les bâtiments et l'infrastructure extérieure sont conçus comme un ensemble intégré, suivant un concept d'aménagement de l'espace pour la Réserve naturelle du Zwin, la plaine du Zwin et les digues environnantes. Les concepteurs ont visé une grande qualité architectonique contemporaine qui respecte l'expérience paysagère unique (par exemple en utilisant des toitures végétalisées).

Outre le Centre pour visiteurs du Zwin, il est important d'avoir des points d'information aux alentours. On peut penser à l'Office du Tourisme et à la gare ferroviaire de Knokke-Heist, et à des musées proposant une offre complémentaire (Sincfala, Centre pour visiteurs Cadzand, Damme, ...). Des parkings donnant accès à la zone et de petits points d'information locaux compléteront l'ensemble.

Les réseaux récréatifs depuis et vers le Zwin, comme le réseau d'échangeurs cyclistes, seront adaptés au nouveau Centre pour visiteurs du Zwin. Le Zwin est unique en tant que vaste zone saline de vasières (slikke) et de marais (schorre), et présente un grand intérêt en matière d'éducation à la nature. C'est dès lors l'un des bijoux des 37.000 ha de réserves naturelles, forêts et parcs régionaux que gère l'Agentschap voor Natuur en Bos en Flandre.

Cette collaboration intense promet un bel avenir à cette perle qu'est le Zwin. Elle permettra de développer davantage ses précieuses qualités naturelles et paysagères, afin que le Zwin devienne un atout économique encore plus important.

**Plus d'info:** [marianne.brusselle@west-vlaanderen.be](mailto:marianne.brusselle@west-vlaanderen.be) ou 050 40 32 54